

HISTOIRE.

La question de la violence.

La guerre est aussi fascinante que répugnante : elle donne lieu à toutes sortes d'atrocités et de destructions. On en parle souvent sur le mode de la plainte, on la pense sur le mode de la dénonciation. Elle apparaît en somme comme contraire à l'humanité de l'homme cultivé et civilisé. Mais elle crée également une forme de fascination, et l'on en parle alors sur le mode de l'exaltation. Si, selon Clausewitz, ce phénomène montre une rationalité instrumentale qui trouve sa raison d'être dans sa finalité, qui est la victoire, elle accepte, voire impose le détour par une prise de risque et une montée aux extrêmes. Dans ce rapport de forces, les parties doivent s'épuiser avant qu'une force ne s'impose. Il s'agit donc de tenir plus longtemps que son adversaire. Même si les principes clausewitziens n'ont pas de postulats autres que théoriques, ils se traduisent par la capacité des Etats à mobiliser leurs ressources et à développer de formidables capacités de résilience. Cela n'en rend la violence de guerre que plus saisissable et presque irrationnelle.

L'adjectif « violent » et son substantif « violence » viennent du latin *vis* qui signifie « force en action ». « Son sens premier est donc positif. Sans *vis*, pas de vie. Mais dans violent et violence, *vis* dérive vers l'excès. Incontrôlée, souvent incontrôlable, elle porte partout et sans fin le risque de tuer. La violence dépasse donc largement la guerre qui est une violence finalisée, utilisée par une société, un Etat pour contraindre l'adversaire à se soumettre à sa volonté »¹. La violence des combats, les corps mis à l'épreuve, la question de la peur, de la mort et des questions qu'elle pose sur le plan des sentiments religieux des combattants, la violence exercée sur les combattants, sur les civils, sur les hommes et les femmes, tout cela mérite donc d'être exploré. Il existe non seulement un rapport au corps, le sien et celui sur lequel s'exerce la violence, mais aussi un rapport à la souffrance qui conditionne la représentation sociale et politique du soldat, au travers parfois de l'héroïsation des combattants.

Cette question est à mettre en lien avec l'évolution des armements, mais elle questionne aussi la représentation que les combattants se font de leurs adversaires et de son altérité, ce qui rend possible le déchaînement de la violence : les croisades, les guerres de Religion, les guerres coloniales (conquête de l'Algérie, massacre des Hereros et des Namas dans le Sud-ouest africain allemand), la Grande Guerre (batailles de Verdun et de la Somme) constituent des moments de violence qui permettent de poser le problème.

¹ Pierre Chaunu, « Violence, guerre et paix », *Politique étrangère*, n°4, 1996, p. 887-898.

1. Mourir au combat.

Comme l'écrit Pierre Chaunu : « On pourrait écrire facilement une histoire qui s'arrêterait en 1914. Passage planétaire de près de 10 % à moins de 1 % de mortalité violente que ne contredisent pas quelques à-coups notoires [...] Sur 5 à 10 000 ans, nous pouvons saluer la guerre, la guerre réglée, s'entend, entre *politiques* [sociétés], comme le réducteur sans doute le plus efficace de la violence qui tue [...] Une chose est sûre, elle est en gros décroissante. Proportionnellement, la guerre tue moins ; son but n'est pas de tuer, mais de vaincre. Le progrès de l'armement accompagne celui des sociétés et des moyens économiques disponibles. Ainsi, les pertes sont inversement proportionnelles au niveau de développement de l'armement. »²

Le Paléolithique est peu violent. Les contacts entre bandes composées d'une quarantaine d'individus sont faibles, les enjeux également : les produits de la chasse pas plus que les baies grappillées ne se conservent. C'est au Néolithique que l'humanité devient violente avec l'apparition des premiers enjeux : les greniers, le stockage et la conservation des vivres : « L'étude des traces de mort violente sur les squelettes, donne des ordres de grandeur de l'ordre de 10 % de morts accidentelles provoquées [...] Les premières sociétés néolithiques acquittent un tribut d'autant plus lourd qu'elles sont moins complexes. La guerre réglée économise la vie, mais le facteur massif de réduction des pertes humaines correspond aux progrès du contrôle étatique, civique sur les territoires éloignés du centre de décision. »³

Les batailles de la Grèce classique sont peu meurtrières, du moins entre cités grecques. A Mantinée (418) que l'on peut considérer comme modèle de la bataille hoplitique, les pertes sont limitées. Sur 9 000 hommes, l'armée spartiate victorieuse en perd 300, les Athéniens et les Argiens 1100 sur 9000 soit un taux de mortalité de 13,5% chez les vaincus et 3,33% chez les vainqueurs. Mais cette moyenne très représentative des batailles hoplitiques est à opposer aux 21% de pertes des Perses à Marathon ou aux 20% de Gaugamelès contre respectivement 2 et 1% chez les Grecs. Une telle différence de mortalité pose la question de l'altérité. Elle questionne la représentation que les combattants se font de leurs adversaires. Car, à la différence des grandes confrontations avec les Perses, le but est de régler un différend, non d'anéantir l'adversaire. On ne poursuit pas l'ennemi, une fois celui-ci vaincu – il est aussi vrai que les armées hoplitiques ne disposent que rarement d'une cavalerie et donc, des moyens de poursuivre et potentiellement annihiler un adversaire. A partir de l'époque hellénistique, cette dimension évolue, notamment dans les affrontements avec des armées comprenant un mélange entre infanterie et troupes montées – comme l'armée macédonienne). Par ailleurs, les évolutions tactiques et le savoir-faire de certains chefs de guerre entraînent des massacres, comme à Cannes en 216 av. JC, où les 50 000 Carthaginois de Hannibal écrasent une armée romaine plus nombreuse, avec des pertes entre 48 000

² *Ibidem.*

³ *Ibidem.* Voir aussi pour les recherches plus récentes, Jean Guilaine et Jean Zammit, *Aux origines de la guerre*, Paris, Seuil, 2001.

(Tite-Live) et 70 000 (Polybe) combattants.

A l'époque médiévale, la bataille se fait rare et le nombre de victimes diminue (4 142 morts à Crécy le 26 août 1346, 6 600 morts à Azincourt en 1415). Il est vrai que la guerre est réglée, que l'on ne combat pas toute l'année et que l'Église fait des efforts pour imposer des trêves. Le combat et la bataille sont donc des exceptions plutôt que des règles. On pratique l'art du siège ou la chevauchée à travers les pays. Dans ce contexte, l'épisode des croisades apparaît comme particulièrement violent aux yeux de leurs contemporains. Ainsi la bataille de Hattin (4 juillet 1187) se solde par 17 000 morts, le sac de Jérusalem à près de 10 000 morts selon les estimations récentes, bien loin cependant des chiffres avancés par les chroniqueurs médiévaux (Guillaume de Tyr, Ibn al Athir). De même à l'époque moderne les batailles rangées sont rares car risquées et coûteuses en hommes. La bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709 durant la guerre de Succession d'Espagne avec près de 30 000 morts fut l'une des plus meurtrières. De ce point de vue les moments de violence que constituent les croisades, les guerres privées au Moyen-âge, ou les guerres de Religion « forme de guerre privée sortie de cendres mal éteintes » (Pierre Chaunu) apparaissent comme des soubresauts où l'État semble incapable de substituer la violence qui tue à une guerre réglée.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire constituent un moment de rupture. La bataille de Waterloo fit ainsi entre 10 et 15 000 morts, chiffres auquel il faudrait rajouter 30 000 blessés dont beaucoup périrent dans les jours qui suivirent. Rapporté au nombre des forces mobilisées, c'est un soldat sur cinq, tué ou blessé en une journée. Certaines unités engagées subirent des pertes d'une ampleur inédite : 1/3 du contingent britannique, 4 officiers de la garde impériale sur 10. Et les conflits mondiaux offrent des statistiques encore plus effroyables : la bataille de la Somme voit ainsi l'armée britannique saignée à blanc, perdant 20 000 combattants en une seule journée, le 20 juillet 1916.

2. La violence combattante.

L'étude de la guerre n'est plus aujourd'hui seulement affaire de stratégie, de diplomatie ou de politique. A la suite des travaux initiateurs de John Keegan, de Victor Davis Hanson, ou de Georges Mosse, l'accent porte désormais sur les combattants, principaux acteurs du champ de bataille, leur vécu, leurs représentations ou leur rapport avec l'arrière. Dans son ouvrage, *Anatomie de la bataille*, publié en 1976, John Keegan montre la lutte du soldat pour sa survie dans un environnement instable, dangereux et chaotique qui lui fait percevoir le champ de bataille « d'en bas », à une échelle réduite à sa guerre. Cette approche « par le bas », centrée essentiellement sur le social et le culturel accorde donc une grande place à la question de la violence combattante. De fait les soldats entretiennent un rapport particulier avec la violence. L'acte de tuer, le risque de se faire tuer font partie de l'expérience première de la guerre. Les violences de guerre concernent d'abord les combattants (morts, blessures), mais aussi les civils (pillages, violences sexuelles, génocides). La fin des conflits ne signifie pas pour autant la fin des violences. Le concept de « brutalisation » développé par Georges Mosse montre comment la Grande Guerre a rendu

brutaux ceux qui y ont participé et participe au déchaînement des nationalismes et de la tuerie de masse du XX^e siècle. La violence engendre des traumatismes, des cicatrices, voire des tabous, qui perdurent au cœur des sociétés et affectent profondément la mémoire des conflits.

Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, co-directeurs de l'Historial de Péronne ont fait des combattants de la première guerre mondiale et de la question centrale de leur moral et de leur consentement, un objet d'histoire. Ils ont élaboré notamment le concept de « culture de guerre » qu'ils définissent comme « un corpus de représentations du conflit cristallisé en un véritable système donnant à la guerre une signification profonde indissociable de la haine à l'égard de l'adversaire »⁴. Cette culture de guerre expliquerait à la fois la violence des soldats et leur consentement à la guerre. Correspondant à « une grande poussée venue d'en bas », beaucoup plus qu'elle ne serait le produit d'institutions comme la presse ou le gouvernement, elle aurait unifié l'ensemble de la nation, front et arrière, dans une violence plus générale et qui préexisterait à la violence combattante. Cette culture de guerre permettrait ainsi de comprendre comment des millions d'êtres humains ont pu endurer, et finalement assumer une violence d'un type nouveau.

La Première Guerre mondiale a donc été le principal laboratoire d'une réflexion sur la violence combattante. L'étude de ce phénomène déborde aujourd'hui largement de ce cadre. On peut citer pour la Seconde Guerre mondiale les travaux de Paul Fussell sur les soldats américains, leur quotidien, leur psychologie ou la représentation qu'ils se font de l'ennemi. On pense aussi aux travaux d'Omer Bartov sur la Wehrmacht. Dans son livre, cet historien se demande comment, sur le front de l'Est, l'armée allemande est devenue l'armée d'Hitler, c'est à dire une troupe militante et criminelle par un apprentissage collectif de la violence. Cette étude de la violence combattante s'étend désormais aux autres périodes historiques, preuve en est, la multiplicité des thèses ou colloques consacrés aujourd'hui à ce sujet. De fait, si la violence constitue une expérience marquante, voire traumatisante pour ceux l'ayant subie ou infligée, ses formes, physique ou psychologique, ses manifestations, son sens même, diffèrent néanmoins selon les époques, les lieux et les conflits. Chaque société développe en effet ses propres normes martiales et culturelles et toute étude sur la violence doit s'insérer nécessairement à travers ce prisme.

Ainsi Pascal Payen⁵ rappelle que sans faire d'Homère un auteur pacifiste, on trouve dans *l'Illiade* une condamnation de la guerre et de la violence combattante. Loin de son image de héros exemplaire, Achille, par sa brutalité sans limite, son refus d'épargner les Troyens qui se rendent, ou les mutilations qu'il inflige au corps d'Hector transgresse les codes normés de la sociabilité guerrière. Le « serment de Platées », un faux du IV^e siècle avant J. C., exalte les valeurs du combat hoplitique en même temps qu'il dénonce les pillages et la guerre de siège - la poliorcétique- qui tendent à se généraliser à partir de la guerre du

⁴ Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, 14-18, *Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.

⁵ Pascal Payen, « Les Grecs aimaient-ils la guerre », dans *Homère, le nouveau visage du poète*, Les Collections de L'Histoire n° 82, janvier 2019.

Péloponnèse. Dans un ouvrage collectif récent⁶, Yannick Muller, rappelle que dans le contexte d'une société grecque esclavagiste, la mutilation des prisonniers était assimilée à une pratique barbare. On peut enfin rappeler le retentissement de l'exécution ordonnée par le roi anglais Henry V de plusieurs milliers de chevaliers français à Azincourt en 1415, alors que la mise à rançon des prisonniers était devenue une pratique commune pendant la guerre de Cent Ans.

3. Soigner les corps.

Toute étude sur la violence combattante ramène évidemment à une histoire du corps⁷. Dans l'Antiquité grecque, chez Homère comme à l'époque classique, la mort au combat, sous réserve qu'elle ne soit pas recherchée volontairement, est un idéal, et les blessures, tout du moins celles infligées sur le haut du corps et par le devant, sont la preuve de la bravoure du héros. La présence de médecins dans les troupes grecques est attestée, que ce soit dans les textes ou dans certaines inscriptions du sanctuaire d'Epidaure, preuve du souci que les Grecs accordaient à leurs blessés. Dans *l'Illiade*, Homère mentionne l'existence d'un médecin grec Machaon soignant Ménélas blessé par une flèche. Dans *l'Anabase*, Xénophon rapporte également la présence de médecins dans les armées spartiate et perse chargés d'évacuer les blessés. Les techniques de soins étaient alors rudimentaires au vu des connaissances de l'époque et consistaient essentiellement dans l'arrêt du sang, et l'arrachement des traits.

Pour Rome, Sophie Hulot a pu expliquer que le regard sur le corps du combattant valorisait avant tout sa protection, et non son exposition. Contrairement aux Gaulois la blessure n'était pas forcément la preuve du courage : « au contraire, elle porte toujours le soupçon de la fuite honteuse, de la faute ou de l'imprudance, en somme, de la défaite [...] »⁸. Les mutilations, la main coupée notamment, sont à l'inverse infligées à un ennemi que l'on souhaite humilier. Cette question de l'intégrité du corps explique toute l'importance accordée par les Romains à la question des soins. Si durant la guerre des Gaules, les blessés sont encore soignés sur le champ de bataille par des médecins de fortune, souvent d'ailleurs d'origine grecque, à partir du règne d'Auguste semble s'esquisser une véritable organisation des services médicaux dans les légions puisque les inscriptions mentionnent des « médecins de légions », des « médecins de cohortes » et des « médecins ordinaires » sous l'autorité du préfet des camps. A la fin du I^{er} siècle, l'archéologie témoigne de la présence d'infirmeries dans les camps romains, destinées au soin des blessés.

⁶ Annie Allély, *Corps au supplice et violences de guerre dans l'Antiquité*, Ausonius, Paris, 2014.

⁷ Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Seuil, 3 voll. ; vol. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Georges Vigarello (dir.), 2005, 581 p. ; vol. 2 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, Alain Corbin (dir.), 2005, 447 p. ; vol. 3 : *Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Jean-Jacques Courtine (dir.), 2006, 530 p.

⁸ Sophie Hulot (2018). "Ne nudarent corpora : le corps du soldat romain exposé à la violence de guerre (de la deuxième guerre punique aux Flaviens)". *Annales de Janua - Antiquité | n°6 | Les Annales*. [En ligne] Publié en ligne le 11 avril 2018.

Au Moyen-Age, les blessures à la tête et au cou sont les plus fréquentes⁹. De même que les blessures aux articulations, coudes et genoux, particulièrement redoutées pour leur propension à s'infecter. Dans l'armée vaincue, les soins ne concernaient guère que les seigneurs de haut rang qui étaient généralement rançonnés. Le reste des blessés mourrait sur le champ de bataille du choc reçu, d'hémorragie, quand ils n'étaient pas achevés par les pillards ou les soldats de l'armée victorieuse. Cette importante mortalité post-combat explique l'amélioration constante de l'armement défensif pour aboutir à l'armure de plates de la Renaissance, même si la qualité de cet armement restait bien souvent fonction du niveau social du combattant. Au XV^e siècle l'apparition d'armes à feu portatives (arquebuses puis mousquets) cause des blessures graves, les coups étant portés de très près. Assimilées à des brûlures, les plaies sont traitées à l'huile bouillante et il faut attendre un siècle plus tard les travaux d'Ambroise Paré, chirurgien de l'armée française durant les guerres d'Italie, pour que l'on apprenne à désinfecter ces blessures et extraire les balles. Encore que ces traitements ne s'appliquaient qu'aux combattants les plus nobles et peu aux soldats du rang.

Les premiers hôpitaux militaires furent créés par Henri IV et son ministre Sully. Un siècle plus tard, un édit de 1708 de Louis XIV institue la fonction de « médecins chirurgiens à la suite des armées ». Les guerres de la Révolution et de l'Empire voient apparaître enfin les premiers services d'évacuation des blessés. Après la boucherie d'Eylau, le chirurgien en chef de la grande armée, François Percy obtient de Napoléon, la création d'un vrai corps d'infirmiers militaires et de brancardiers.¹⁰ Il deviendra effectif à partir de la guerre d'Espagne en 1808. Les résultats furent médiocres. Ainsi on estime que sur près de 4 500.000 soldats français mobilisés entre 1792 et 1815, autour de 400.000 sont morts du fait des combats et près de 600.000, de maladies. Pour éviter la gangrène ou le tétanos, l'amputation rapide était la seule chance de survie. On ne disposait d'aucun anesthésique, l'asepsie était inconnue et la stérilisation de la scie ou du bistouri ignorée. Les hémorragies demeuraient fréquentes tandis que la coutume de la saignée diminuait la résistance des blessés. A Waterloo l'évacuation des blessés anglais, essentiellement vers Bruxelles, fut remarquable : sur 9 628 blessés soignés dans les hôpitaux britanniques le taux de mortalité fut de 9% soit un taux inférieur à celui de la première guerre mondiale (16%) et proche de celui de la seconde (7%). En revanche la plupart des blessés français restèrent sur le champ de bataille et furent achevés par les pillards, en majeure partie des soldats prussiens, même si l'image la plus connue reste celle de Thénardier, déserteur de l'armée française et détrousseur de cadavres. Cette situation perdura pendant toutes les guerres du XIX^e siècle jusqu'à la publication en 1862 de *Un souvenir de Solférino* par Henri Dunant. L'année suivante celui-ci crée la Croix-Rouge et le 22 août 1864, 12 Etats signèrent la Convention de Genève qui marque la naissance du droit humanitaire international. Les 12 Etats signataires s'engageaient à soigner les blessés quel que soit leur camp et à respecter la neutralité des personnels soignants. Il faudra néanmoins attendre la première guerre mondiale pour

⁹ Alain Mounier Kuhn, « Les blessures de guerre et l'armement au Moyen-Age dans l'Occident latin », *Médiévales*, Année 2000 pp. 112-136

¹⁰ Jacques Sandeau, « La santé aux armées. L'organisation du service et les hôpitaux. Grandes figures et dures réalités », in *Revue du Souvenir napoléonien*, janvier 2004.

assister à des progrès notoires en matière de chirurgie réparatrice et plus récemment la guerre en Irak pour que soient pris en charge les traumatismes psychologiques des soldats.

4. Quelles pistes pour sa mise en œuvre ?

En seconde.

- Thème 1, chapitre 2 : la Méditerranée médiévale, contacts et heurts entre Chrétienté et Islam / Saint Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade.
- Thème 3, chapitre 1 : le pouvoir monarchique et les conflits religieux.

En première.

- La Première Guerre mondiale : violence des combats/le génocide arménien .(1^{re} générale et technologique).

5. Mots-clefs.

- Bataille.
- Combat.
- Génocide.
- Culture de guerre.
- Violence combattante.
- Ecole de la contrainte/ du consentement.
- Droit humanitaire.

6. Quelques références.

- André Corvisier, *La guerre, Essais historiques*, [1995], Paris, Perrin, 2005.
- John Keegan, *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415, Waterloo 1815, La Somme 1916*, 1976, traduction française, Robert Laffont, 1993 - rééd. Perrin, 2013.
- John Keegan, *Histoire de la guerre*, Perrin, 1993.
- Georges Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette littératures, coll. « Pluriel (Hachette (Firm)) / Histoire », 2003.
- Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao et Henry Rousso (dir.), *La violence de guerre 1914-1945, Approches comparées des deux conflits mondiaux*, Bruxelles/Paris, Éditions Complexe/IHTP-CNRS, 2003.
- Omer Bartov, *L'Armée d'Hitler, La Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1999.
- Antony Beevor, *Stalingrad*, Paris, Editions de Fallois, 1999.
- V. D. Hanson, *Carnage et culture, Les grandes batailles qui ont fait l'Occident*, Paris, Flammarion, 2002.

Sur les corps.

- Annie Allely (Sous la dir. de), *Corps au supplice et violence de guerre dans l'Antiquité*, Bordeaux, Ausonius, 2014.
- Stéphane Audoin-Rouzeau « Massacres, Le corps et la guerre », in Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps, tome 3*, Paris, Seuil, 2006, pp. 281-320.
- Alain Mounier Kuhn, « Les blessures de guerre et l'armement au Moyen Âge dans l'Occident latin », *Médiévales*, Année 2000 pp. 112-136
- Jacques Sandeau, « La santé aux armées. L'organisation du service et les hôpitaux. Grandes figures et dures réalités », in *Revue du Souvenir napoléonien*, janvier 2004.